



**HAL**  
open science

## L’“ Auvergne en cartes ” : contours, frontières, représentations

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. L’“ Auvergne en cartes ” : contours, frontières, représentations. Le mouvement des frontières, Philippe Antoine, Oct 2013, Clermont-Ferrand, France. pp.19-38. hal-01886818

**HAL Id: hal-01886818**

**<https://uca.hal.science/hal-01886818>**

Submitted on 22 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le Mouvement des frontières

## Déplacement, brouillage, effacement

Études réunies et présentées par  
Philippe ANTOINE et Wolfram NITSCH

litté-  
ra-  
tures

TP  
Presses  
Universitaires  
BLAISE PASCAL

# Le Mouvement des frontières

Déplacement, brouillage, effacement



Maison des Sciences de l'Homme  
4, rue Ledru – 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. 04 73 34 68 09  
[publi.lettres@univ-bpclermont.fr](mailto:publi.lettres@univ-bpclermont.fr)  
<http://pubp.univ-bpclermont.fr>

Diffusion en librairie: CiD – en ligne: [www.lcdpu.fr](http://www.lcdpu.fr)

Collection « Littératures »  
publiée par le CELIS, Clermont-Ferrand

Illustration de couverture: Paul Klee, *Chemin principal et chemins latéraux (Hauptweg und Nebenwege)*, 1929, huile sur toile,  
83,7 × 67,5 cm, Cologne, Musée Ludwig.  
Photo © Rheinisches Bildarchiv Köln

ISBN (édition papier) 978-2-84516-714-8  
ISBN (PDF) 978-2-84516-715-5  
ISBN (eBook) 978-2-84516-712-4

Dépôt légal: troisième trimestre 2015

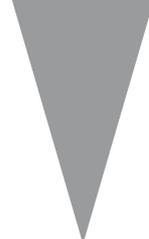


# Le Mouvement des frontières

Déplacement, brouillage, effacement

Études réunies et présentées par  
Philippe ANTOINE et Wolfram NITSCH





Collection dirigée par  
Alain Montandon

Comité de lecture

Pascale AURAIJ-JONCHÈRE  
Professeur à l'UBP

Daniel et Mária Minich BREWER  
Professeurs à l'Université du Minnesota

Jacques CARRÉ  
Professeur à la Sorbonne – Paris IV

Sylviane COYAULT  
Professeur à l'UBP

Anna DOLFI  
Professeur à l'Université de Florence

Rose DUROUX  
Professeur à l'UBP

Françoise LAVOCAT  
Professeur à Paris VII

Jacques LAJARRIGE  
Professeur à la Sorbonne Nouvelle, Paris III

Alain MONTANDON  
Institut universitaire de France

Jörn STEIGERWALD  
Ruhr-Universität Bochum



littératures



## L'« Auvergne en cartes » : contours, frontières, représentations

Stéphane GOMIS

Cette contribution est née de la mise en relation entre un projet scientifique, celui de la réalisation d'un atlas historique régional consacré à l'Auvergne<sup>1</sup>, et un gisement documentaire rare, en l'espèce un fonds cartographique exceptionnel conservé à la Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté. Ce corpus est constitué d'une collection remarquable de plus de 300 cartes. Un fonds impressionnant qui a été rassemblé, pour l'essentiel, par un libraire clermontois, Pierre Delaunay, disparu en 2002. Collectionneur infatigable, ce dernier a réuni la plupart des œuvres cartographiques ayant pour objet l'Auvergne *stricto sensu* et ses marges. Les recherches menées au cabinet des cartes et plans de la Bibliothèque nationale ou bien aux Archives nationales montrent que cet érudit averti a recherché l'exhaustivité. Cette collection ayant fait l'objet d'une numérisation complète, il est désormais possible de l'étudier dans d'excellentes conditions. Une telle matière conduit à s'interroger sur la nature des frontières de l'intérieur. Une problématique qu'il convient d'interroger ici sous le prisme du questionnement de l'historien. Autrement dit, est-il possible de circonscrire l'« espace auvergnat » à une entité géographique parfaitement bien délimitée ? Observe-t-on des évolutions quant aux frontières attribuées à cet ensemble ? Quelles conceptions peut-on

---

1. Ce projet est inscrit au programme quinquennal (2012-2017) du CHEC (Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »), Clermont Université.

avoir de l'Auvergne ? Quels regards le cartographe, l'administrateur ou le pouvoir politique au sens large portent sur ce territoire ? Tout d'abord, nous évoquerons les représentations de cet espace au sein de l'Hexagone. Puis, nous porterons notre attention sur les objets cartographiques propres à l'Auvergne. Enfin, la notion de cartes thématiques sera abordée.

## L'« Auvergne » au sein de l'espace « national »

Au regard de la richesse documentaire rassemblée, un choix s'imposait inévitablement. Dans un premier temps, nous pensions évoquer les modalités de représentations cartographiques du « Massif central ». Or cette entité est récente dans sa désignation toponymique. Elle naît seulement au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, tout d'abord sous le nom de « Plateau central » ou encore sous celui de « Massif de l'intérieur ». L'expression « Massif central » ne s'est imposée durablement qu'à la fin de ce siècle. Sa plus belle reconnaissance est, sans doute, l'ouvrage que lui consacre Alfred Leroux (1855-1921)<sup>2</sup>, paru en 1898 : *Le Massif central. Histoire d'une région de la France* (en trois volumes, totalisant plus de 1 000 pages)<sup>3</sup>. En 1895, le même auteur avait publié une étude intitulée : *La France du Massif intérieur*<sup>4</sup>. En quelques années seulement, Alfred Leroux a donc été convaincu par cette nouvelle désignation.

Or dans la mesure notamment où il importait de s'inscrire dans le temps long, cette première option n'a pas été retenue. En outre, il apparaissait clairement que le Massif central était avant tout une référence aux travaux des géologues<sup>5</sup>. Il était donc plus opportun de réduire le champ des investigations sur un territoire *a priori* mieux identifié, à savoir l'« Auvergne ». Sa réalité historique était-elle pour autant plus décelable à travers la carte ? Son objet en était-il plus aisé à circonscrire ?

---

2. Antoine Thomas, « Nécrologie. Alfred Leroux », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 83, 1922, p. 244-246.

3. Alfred Leroux, *Le Massif central. Histoire d'une région de la France*, Paris, E. Bouillon, 1898, 3 vol.

4. Alfred Leroux, *La France du Massif intérieur*, Limoges, Veuve H. Ducourtieux, 1895.

5. Olivier Pujol, « L'invention du Massif central », *Revue de géographie alpine*, vol. 82, n° 3, 1994, p. 49-62.

L'une des toutes premières cartes à l'échelle de l'Hexagone est celle de Ptolémée au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Sa *Géographie* est une compilation des connaissances établies vers 150 de notre ère afin de donner un état du monde, et plus particulièrement de l'Empire romain sous le règne d'Hadrien (76-138). La carte donne une image de la France actuelle assez surprenante. Elle témoigne notamment d'un manque d'information sur la façade atlantique de la Gaule. Pour autant, si elle ne mentionne pas nommément l'*Arvernie* et sa capitale *Augustonemetum*, le territoire arverne est associé à la présence d'une chaîne montagneuse. Celle-ci joint, dans un ensemble continu, les Alpes aux Pyrénées, en passant par le Massif central. Cette représentation est reproduite, sous une forme manuscrite puis imprimée à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, par la plupart des cartographes de la fin de l'époque médiévale<sup>6</sup>.



Fig. 1 Carte de Ptolémée, *Tabula Europae III della geografia di Tolomeo, libro secondo*, 1599, p. 25 [BPCC7, CA-DEL-1978].

6. Jerry Brotton, *Une histoire du monde en 12 cartes*, Séverine Weiss (trad.), Paris, Flammarion, 2013.

7. BPCC : Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté.

Il faut attendre les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître de nouvelles cartes de la «Gaulle». Ainsi en est-il de celle qui est dressée par Oronce Finé (1494-1555), et publiée à partir de 1525 sous le titre suivant : *Nova totius Galliae descriptio*<sup>8</sup>. Son auteur s'emploie à compléter les données antiques. Il propose une description plus précise de la toponymie des provinces. Ainsi, il désigne bien le territoire auvergnat. Pour autant, il ne propose pas de limites à la cité des Arvernes.

En définitive, les progrès les plus sérieux en matière de description géographique du royaume de France sont notables pour l'essentiel à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont les cartes de Jean Jolivet éditées à partir de 1560, de Guillaume Postel à partir de 1570 ou de François de La Guillotière, conçues dans les années 1580 mais éditées seulement à partir de 16159. Il nous faut également mentionner les premiers atlas français : ceux de Maurice Bouguereau (1594) ou de Jean Le Clerc (1619-1632)<sup>10</sup>. Cependant, les provinces représentées ne comportent pas davantage de frontières définies. C'est au cours du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on voit apparaître une cartographie des limites. Ce qu'un géographe et mathématicien français, le jésuite Jean François (1582-1668), appelle « borne », autrement dit « ce qui sépare les provinces et les royaumes<sup>11</sup> ».

En effet, à partir du siècle classique, la cartographie du royaume devient véritablement un outil de gouvernement au service de l'affermissement du pouvoir royal. Sous le règne de Louis XIV, la toute nouvelle Académie des sciences se voit confier la mission de réaliser une « carte générale du royaume ». Cette opération, la première de cette envergure, ouvre la voie à une cartographie scientifique du pays, en s'employant à déterminer des latitudes et des longitudes<sup>12</sup>. L'entreprise se poursuit au XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'entremise des Cassini, famille de cartographes fameux. Leurs travaux annoncent

8. Numa Broc, « Quelle est la plus ancienne carte "moderne" de la France ? », *Annales de géographie*, vol. 92, n° 513, 1983, p. 513-530.

9. Monique Pelletier, *De Ptolémée à La Guillotière (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Des cartes pour la France pourquoi, comment ?*, Paris, CTHS, 2009.

10. François de Dainville, *Le Premier Atlas de France. Le Théâtre françois de M. Bouguereau, 1594*, Paris, Imprimerie nationale, 1961 et *L'Évolution de l'atlas de France sous Louis XIII. Théâtre géographique du Royaume de France des Le Clerc (1619-1632)*, Paris, Imprimerie nationale, 1963.

11. Jean François, *La Science de la géographie*, Rennes, Jean Hardy, 1662.

12. *Espace français. Vision et aménagement (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Jean-Pierre Bardet (dir.), Paris, Archives nationales, 1987.

la carte d'État-Major, qui s'attache à une couverture du territoire de plus en plus fine<sup>13</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la province d'Auvergne a donc pleinement sa place au sein de l'espace national. Il s'agit d'une entité parfaitement reconnue et délimitée, comme en témoigne cette carte dressée, en 1721, par Guillaume Delisle (1675-1726), élève des Cassini. Elle est présentée ici dans son édition de 1768, selon une version revue et corrigée par Philippe Buache (1700-1773), membre de l'Académie des sciences et genre du précédent.

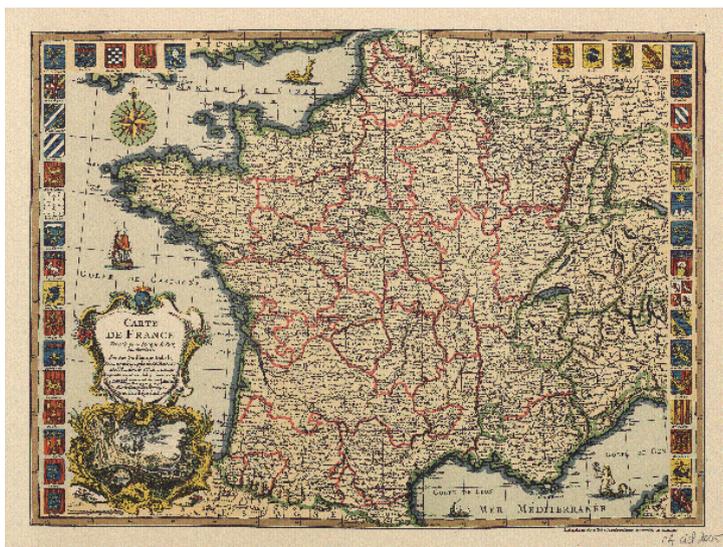


Fig. 2 Carte de France [BPC, CA-DEL-2005].

Le constat est identique lorsqu'on s'intéresse à un espace géographique plus réduit. Ainsi en est-il du document suivant intitulé: « Carte de la Marche, du Bourbonnais, du Limosin et de l'Auvergne », de l'ingénieur Charles Maugein, extrait d'un atlas des provinces de France édité en 1763 (*fig. 3, ci-après*).

13. Monique Pelletier, *Les Cartes des Cassini. La science au service de l'État et des provinces*, Paris, CTHS, 2013.

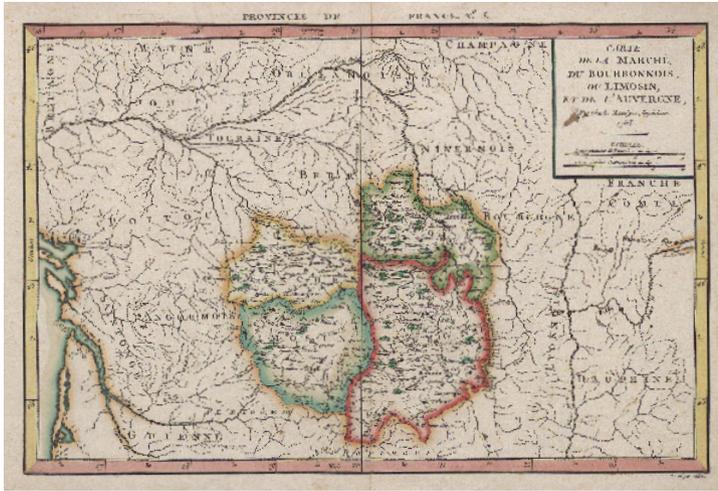


Fig. 3 Carte des provinces de France, provenant de l'atlas de Philippe de Prétot (1710-1787) [BPCC, CA-DEL-1792].

La carte suivante (*fig. 4*), d'origine inconnue, met parfaitement en évidence les limites caractéristiques de la province. Elle accentue particulièrement cette excroissance septentrionale qui englobe la région de Saint-Pourçain.

Ce sont ces mêmes limites que proposent sous une autre forme les cartes du «Gouvernement général du Lyonnais», telle que celle de Jean-Baptiste Crépy (décédé en 1796), cartographe actif dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, elle prend soin de distinguer Basse et Haute-Auvergne (*fig. 5*).

Mais, en définitive, de quelles limites parle-t-on ? Quelles en sont les références administratives ? En l'espèce, il convient de rappeler combien, sous l'Ancien Régime, la géographie institutionnelle se caractérise surtout par son extrême complexité où prédomine l'enchevêtrement des juridictions dans le cadre d'un véritable mille-feuille administratif.

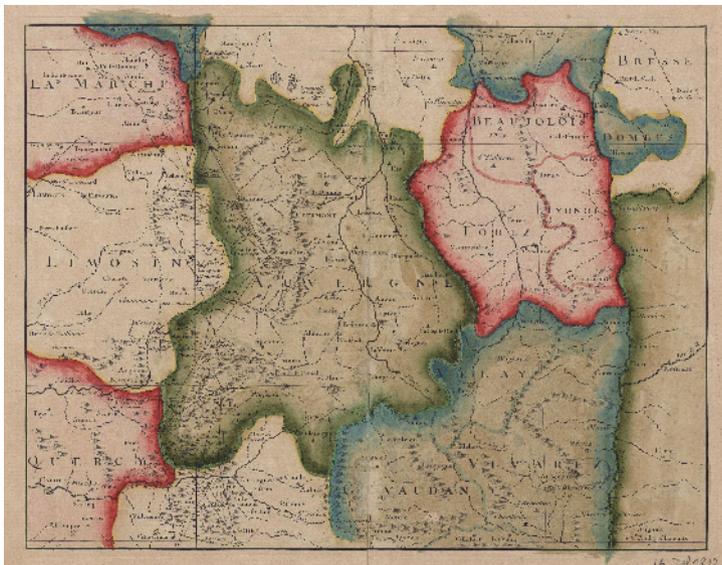


Fig. 4 Carte des provinces de France [BPCC, CA-DEL-1822].

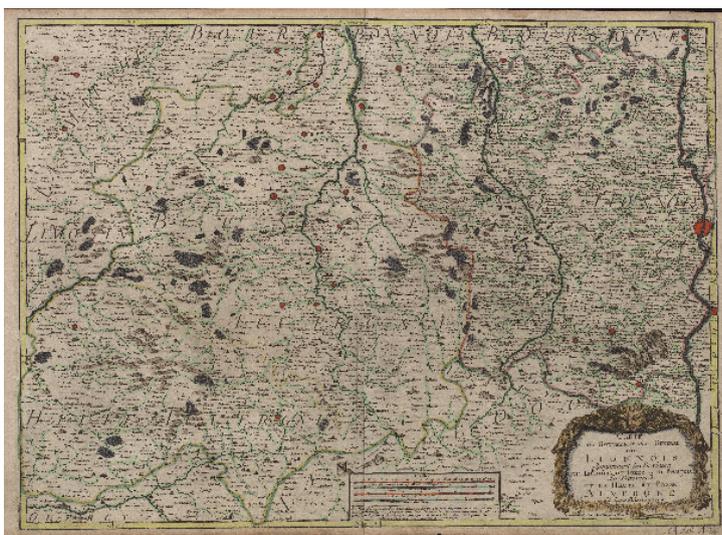


Fig. 5 Carte du gouvernement général du Lionnois, extraite de l'atlas de Nicolas de Fer [BPCC, CA-DEL-1760].

## Un objet cartographique spécifique: « l'Auvergne »

Lorsque les représentations cartographiques font référence à un espace « Auvergne », elles sont habituellement fidèles aux frontières de la généralité de Riom. Circonscription financière, créée en 1542, elle est à l'origine confiée aux trésoriers généraux de France, chargés d'organiser la répartition et la collecte de la taille, l'impôt royal direct. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la mise en place des intendants fait de la généralité le territoire d'exercice de ces commissaires, représentants du souverain. Dès le milieu du siècle, ils sont désormais présents de façon permanente dans les provinces<sup>14</sup>.

En 1643, la carte gravée par Pierre Mariette (1603-1657) en est l'image exacte. Elle est titrée en haut à gauche dans un cartouche orné latéralement de rouleaux, d'une tête d'angelot au sommet, et en bas d'une tête de faune, selon une orientation nord-sud. Le relief est représenté par une succession de petites collines estompées sur la face est. Les limites de la province sont indiquées. Elle comporte en plus de l'Auvergne, « le Forest et les abords du Charollois, du Lyonnais, partie du Dauphiné, du Velay, du Rouergue, de la Marche, du Limosin et du Bourbonnois ».

Cette carte (*fig. 6*), la première représentant l'Auvergne dans son ensemble, peut être considérée comme l'ébauche de celles qui sont publiées dans les années suivantes. Elle n'a aucune prétention à un repérage scientifique, les coordonnées n'y figurent pas. Des secteurs paraissent bien connus, tels que le sud du Bourbonnais ou la région d'Aurillac. En revanche, le nord-ouest de la province et l'est de la Limagne comptent peu de toponymes. Les connaissances hydrographiques semblent aléatoires: la Dore est prise pour l'Allier, les cours d'eaux de la région de Clermont présentent un ensemble des plus confus. Par ailleurs, la disposition des lettres est l'œuvre d'un graveur peu habile.

---

14. Anette Smedley-Weill, *Les Intendants de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1995.



Fig. 6 Carte d'Auvergne, extraite du *Théâtre géographique de France* [BPCC, CA-DEL-1745].

Il faut attendre les travaux réalisés par un jésuite, le père Amable de Fréat (1614-1683)<sup>15</sup> pour disposer d'une carte qui s'attache à délimiter ici le «pays d'Auvergne» avec sa répartition entre Basse et Haute-Auvergne, dans le respect de la coutume provinciale<sup>16</sup>. Gravée en 1672, elle sert également à de nombreuses réalisations ultérieures. Elle offre un luxe de détails jusqu'alors jamais atteint. Elle comporte notamment une légende : «Explications des marques qui sont sur la carte : évêché, ville, paroisse...». Cette attention témoigne de la volonté de l'auteur d'établir un état des connaissances le plus rigoureux possible. Il faut noter le degré de précision qui porte aussi bien sur les toponymes, le relief ou encore le réseau hydrographique. Une étude en cours de ce bel objet devrait permettre une analyse fine de la conception des emprises territoriales au XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 7, ci-après).

15. Sur ce lignage noble, voir Albert de Remacle, *Dictionnaire généalogique. Familles d'Auvergne*, Marie-Renée Sauvadet (éd.), Clermont-Ferrand, ARGHA, 1995, t. II, p. 164-176.

16. *La Coutume d'Auvergne. Formation et expression d'un patrimoine juridique*, *Revue d'Auvergne*, vol. 125, n° 599, Florent Garnier (dir.), 2011.



Fig. 7 Carte de la Haute et Basse-Auvergne [BPCG, CA-23-2]<sup>17</sup>.

Les limites administratives instaurées par le droit et la coutume sont donc parfaitement actées par la cartographie. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les cartes historiques reprennent à juste titre ces frontières. Ainsi en est-il de celle de Jacques-Antoine Dulaure (1756-1835). En 1782, cet historien et archéologue, natif de Clermont-Ferrand, réalise une carte, dressée d'après les travaux de

<sup>17</sup>. L'exemplaire dont nous disposons a malencontreusement été entoilé. Dans ce cas précis, il est préférable de se référer à celui qui est conservé au département des cartes et plans de la BnF.

l'Académie des sciences. Celle-ci est associée à l'ouvrage du vicomte de Murat, François-Michel de Sistrières (1730-1809)<sup>18</sup>.



Fig. 8 Carte de l'Auvergne pour servir à l'histoire de cette province [BPCC, CA-29].

Ce type de représentation vient corriger des cartes qui donnaient une vision très écrasée de la géographie. Une copie de l'école hollandaise, datée de 1683, d'après l'atlas de Janson de 1658, illustre parfaitement ce constat. Elle est l'œuvre de deux graveurs réputés d'Amsterdam, Gérard Valk (vers 1651-1726) et Pierre Schenk

18. François-Michel de Sistrières-Murat, *Histoire d'Auvergne*, Paris, Cussac, 1782.

(1660-vers 1718); le second étant le gendre du premier. Ils collaborent tous les deux à un atlas. L'image que renvoie leur travail est fort peu respectueuse de la géographie. Ainsi, le relief n'a aucune place dans le découpage des frontières extérieures de la province. Ses limites en sont donc très linéaires.

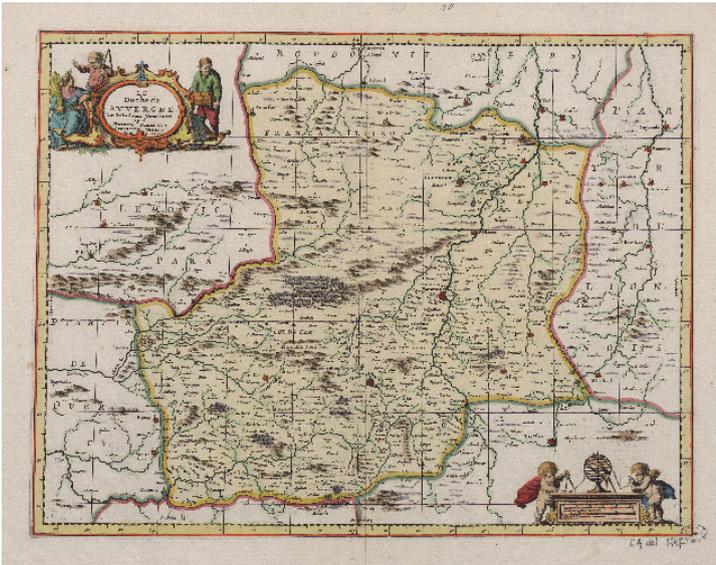


Fig. 9 Carte du duché d'Auvergne [BPCG, CA-DEL-1747].

Si ce n'est quelques variations dans la façon de dessiner les frontières, la conception des cartes qui s'intéressent à l'Auvergne ne connaît donc pas de changements notables entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En l'espèce, la période de la Révolution marque une rupture essentielle et durable. En effet, la création des départements vient bouleverser la cartographie provinciale. En 1790, la logique qui préside à l'élaboration des nouvelles circonscriptions départementales ne peut plus correspondre aux limites fixées par la monarchie. L'administration révolutionnaire entend très rapidement inscrire dans la cartographie ces nouvelles frontières administratives<sup>19</sup>. Face à l'urgence, les cartographes et les graveurs vont être contraints

19. Marie-Vic Ozouf-Marignier, *La Formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, 1992.

d'utiliser les planches à leur disposition afin de tracer les contours des nouvelles entités. La carte intitulée «Gouvernement d'Auvergne indiquant les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, formés de cette province» est particulièrement révélatrice de la renaissance qui touche alors ces anciennes planches.

La carte originelle a été publiée une première fois en 1779, à partir des travaux réalisés quelques années auparavant par le graveur Pierre-François Tardieu (1711-1771). Elle a été insérée dans l'*Atlas nouveau* d'Edme Mentelle (1730-1815). Cette carte est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de suivre, à la fois, les limites provinciales traditionnelles (en jaune) et les limites nouvelles des récents départements (en rouge). Il apparaît que les unes et les autres peuvent très exactement se confondre. Ainsi en est-il des zones en contact avec le Limousin ou encore des marges qui mettent en relation le Livradois et le Forez. À l'inverse, des espaces sont exclus des nouvelles entités. L'exemple du Brivadois est symptomatique de ce déplacement des limites administratives. En effet, la région de Brioude était jusqu'alors partie intégrante de la Basse-Auvergne. Or, au regard de son rattachement au département de la Haute-Loire, ce territoire se trouve associé à une entité qui traditionnellement relevait du Velay.

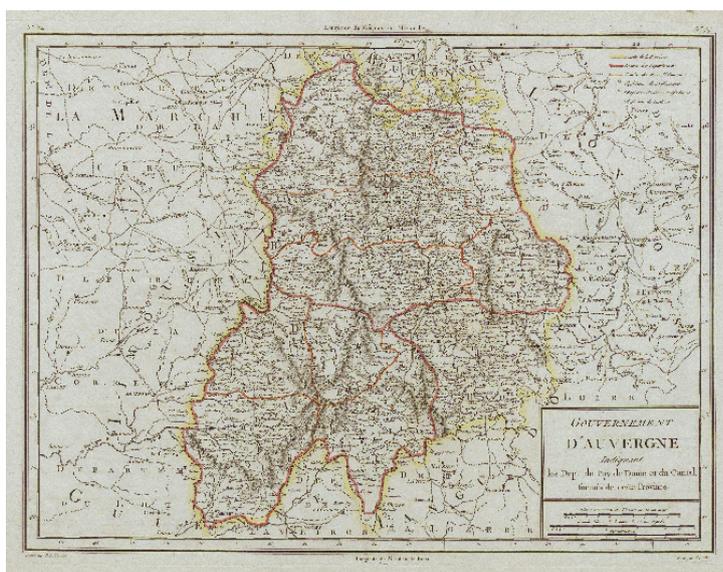


Fig. 10 Carte du gouvernement d'Auvergne [BPCC, CA-DEL-1806].

Les cartes politiques au sens large ne sont pas les seules à donner un visage à la province. Pour leur part, les cartes dites « thématiques » proposent des représentations et des mises en scène multiples. Pour reprendre la définition de Paul Claval, il leur importe, dans leur grande diversité, « de faire apparaître dans le plan des objets qui s'inscrivent dans une autre dimension que celle de la surface de la terre<sup>20</sup> ».

## Les cartes « à thème »

Ce type de représentation cartographique n'est pas celui du passage d'une catégorie à une autre<sup>21</sup>. En effet, la première du genre est, dans le même temps, la première carte imprimée non pas de l'Auvergne mais de la Limagne. Il s'agit tout autant d'un dessin qu'une mise en carte d'un récit littéraire : celui de la *Guerre des Gaules* de César, pour ce qui concerne la bataille de Gergovie.

Elle est l'œuvre d'un humaniste italien Gabriel Simeoni (1509-vers 1570)<sup>22</sup>. Il s'agit d'une gravure sur bois, orientée à l'ouest, parue en 1560. La carte est inscrite dans une circonférence encadrée des armoiries de Catherine de Médicis, de Guillaume Duprat (évêque de Clermont), de la ville de Clermont, et de Gabriel Simeoni. L'ensemble est surmonté d'un grand cartouche dans le style italien orné de deux chimères, contenant une dédicace à Catherine de Médicis. En bas, on trouve un autre cartouche où on peut lire un extrait du premier livre de Lucain. Au-dessous, sur quatre lignes, l'auteur a rédigé une courte description géographique de la Limagne en latin. Tout en bas un compas sur une règle, ainsi qu'une maxime grecque, ont été reproduits<sup>23</sup>.

---

20. Paul Claval, *La Pensée géographique. Introduction à son histoire*, Paris, SEDES, 1972, p. 103.

21. Gilles Palsky, « Origines et évolution de la cartographie thématique (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Geografia: Revista da Faculdade de Letras*, série I, vol. 14, 1998, p. 39-60.

22. Toussaint Renucci, *Un aventurier des lettres du XVI<sup>e</sup> siècle, Gabriel Symeoni florentin (1509-1570 ?)*, Paris, Didier, 1943.

23. Toussaint Renucci, *Gabriel Symeoni florentin (1509-1570 ?). Description de la Limagne d'Auvergne*, Paris, Didier, 1943.



Jusqu'alors, selon une tradition ancienne, la plupart des contemporains de Simeoni plaçaient le lieu de la bataille de César contre Vercingétorix à Clermont. Les villes de Saint-Flour et de Moulins revendiquaient également d'avoir été le théâtre de cet événement. Gabriel Simeoni, passionné d'antiquités, traducteur et commentateur de l'œuvre de César, entreprend des recherches pour trouver le lieu exact de la fameuse bataille. Il a la conviction que ce site est proche de Clermont, mais ne se confond pas avec la ville, sa butte étant très facile à gravir contrairement à ce que décrit César<sup>25</sup>.

Au bas du plateau nommé «Merdogne» selon la toponymie, il découvre les ruines d'une tour qu'on appelle «Gergoye». Dès lors, par une méticuleuse observation du terrain comparée avec le texte de César, il s'emploie à retracer les mouvements des troupes romaines. Pour plus de clarté, il dresse une carte de la Limagne sur laquelle il fait figurer, par des lettres de A à R, les épisodes correspondants à chaque paragraphe du *De bello gallico*. Cette carte, l'une des premières à présenter en détail une microrégion française, a connu un grand succès et a été reproduite à de très nombreuses reprises. Par sa précision, elle constitue un document précieux sur l'Auvergne du XVI<sup>e</sup> siècle, ses villes, ses églises, ses châteaux...

Ayant plusieurs fois voyagé entre Clermont et Lyon, Simeoni représente la Limagne vue des hauteurs de Thiers, l'ouest se trouvant alors en haut de la carte. En bas, on voit en surplomb de cette ville un personnage de dos, probablement l'auteur lui-même, face au paysage, bras tendu avec un compas, des instruments de dessin posés au sol, accompagné par un serviteur qui tient son cheval.

Il fait figurer (lettre A) l'avancée des troupes romaines le long de l'Allier, puis son franchissement (lettres B et D) qu'il situe à proximité du château de Dieu-y-soit, alors propriété de Catherine de Médicis. La lettre P indique la tour et l'emplacement du lieu qui a mis notre érudit florentin sur la piste de Gergovie. On suit ainsi le

---

*Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze Latine & Volgari*, Lione, Apresso Guglielmo Roviglio, 1560, carte entre les pages 144 et 145.

25. Sur cette question qui fait encore polémique, voir notamment Michel Provost et Christine Mennessier-Jouannet, *Le Puy-de-Dôme*, Paris, MSH, coll. «Carte archéologique de la Gaule», n° 63/2, 1994, p. 267-291 ; Yann Deberge et Vincent Guichard, «Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant *Gergovie* (1995-1999)», *Revue archéologique du Centre de la France*, n° 39, 2000, p. 83-111, et Frédéric Trément (dir.), «Un ancien lac au pied de l'*oppidum* de Gergovie (Puy-de-Dôme). Interactions sociétés-milieus dans le bassin de Sarliève à l'Holocène», *Gallia*, n° 64, 2007, p. 289-351.

déroulement de la bataille jusqu'au dernier épisode (lettre R): celui du repli des troupes romaines.

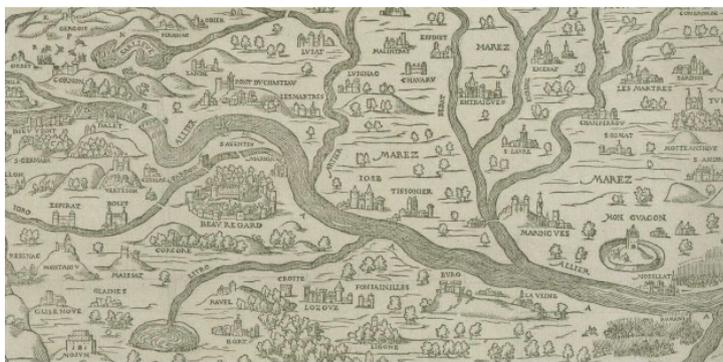


Fig. 12 Carte de la Limagne d'Overnia [BPCC, CA-DEL-1723 détail].

Bien qu'assez juste et très détaillée, compte tenu des moyens techniques employés, cette carte a aussi pour objet d'honorer les amis et bienfaiteurs de Simeoni. Ainsi, on voit que la représentation de Beauregard semble plutôt disproportionnée, et nettement plus détaillée que les lieux alentour. Les nombreux séjours du Florentin dans ce lieu, résidence d'été des évêques de Clermont, auprès de son ami Guillaume Duprat, explique sans doute son importance particulière<sup>26</sup>. Le cas de Beauregard mis à part, on peut noter que chaque cité, bourg ou château est dessiné avec assez de précision pour qu'on reconnaisse les monuments remarquables qui les caractérisent et qu'on puisse juger de leur importance. Les principaux châteaux sont dessinés avec d'autant plus de détails qu'ils sont proches du lieu d'observation. Voilà donc l'exemple d'une carte dont l'objectif est d'abord d'étayer les thèses archéologiques de son auteur. Pour autant, elle livre une perception du paysage d'une large

26. Camille Ossedat, «Un évêque de Clermont et un humaniste florentin au XVI<sup>e</sup> siècle», *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, n°41, 1921, p. 187-239; Toussaint Renucci, «La cour de Beauregard-l'Évêque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle», *Revue d'Auvergne*, n°64, 1950, p. 3-13 et Christophe Vellet, «Guillaume Duprat, un homme d'Église entre famille et dévotion», in *Saint François de Paule et les Minimes en France de la fin du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Benoist Pierre et André Vauchez (dir.), Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2010, p. 351-364.

partie de la Basse-Auvergne en s'intéressant au relief, au réseau hydrographique, au couvert végétal ou encore à la nature du bâti.

Beaucoup plus récente, la «carte poétique de l'Auvergne» éditée en 1957 défend des positions bien spécifiques à propos du patrimoine culturel auvergnat. L'auteur en est Adrien Mitton. Architecte de formation, également licencié en droit, il est issu d'une lignée de maîtres maçons, connue depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, installée à Moulins puis à Clermont-Ferrand. Il a épousé l'une des filles de Joseph Desaynard, érudit et auteur local, spécialiste de l'art populaire en Auvergne<sup>27</sup>.

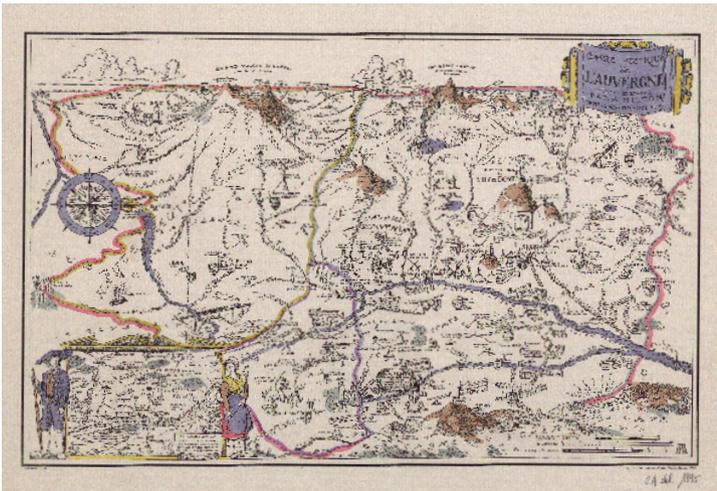


Fig. 13 Carte poétique de l'Auvergne dessinée et établie par Adrien Mitton, dédiée à Monsieur Marc Dousse, Clermont-Ferrand, G. Delaunay, 1957; échelle: environ 1 / 300000e [BPCC, CA-DEL-1995].

La conception générale de la carte, pour ce qui concerne ses limites, s'appuie sur la partition habituelle entre Haute et Basse-Auvergne, selon un découpage hérité de l'Ancien Régime. Elle est orientée est-ouest. Cette référence au temps de l'« ancienne France » se mesure également à l'aune d'autres éléments. Ainsi, l'échelle est spécifiée en kilomètres, mais aussi en lieues communes de France et

27. Amable Barnier, Michel, François et Adrien Mitton, *Travaux d'architecture*, Strasbourg, EDARI, 1935.

en lieux d'Auvergne. En bas à gauche, on note la présence d'un encart: «Carton des lieux illustrés par les malheurs d'Anne-Marie Grange et les exploits de Gaspard des Montagnes, établi avec la collaboration d'Henri Pourrat»; Adrien Mitton étant, par ailleurs, l'architecte de la maison de l'écrivain à Ambert<sup>28</sup>. Il s'agit pour l'auteur de mettre en carte les principaux lieux, réels ou imaginaires, mettant en scène les deux héros du roman, centrés autour de la capitale du Livradois: Saint-Amant-Roche-Savine, le bois de Doranges, le pavillon des amourettes...

La carte est donc le reflet d'un univers culturel propre à Adrien Mitton. Elle est le support d'une vision assez traditionnelle de la geste régionale où se mélangent des personnages historiques incarnés dans des lieux (le château de Cropières et la duchesse de Fontanges, favorite de Louis XIV<sup>29</sup>), des dictons locaux («entêté comme mulet de Craponne») ou des sites naturels (le puy de Dôme, les lacs...). On trouve même, entre Orcival et Pontgibaud, «l'île où fut conçu Delisle<sup>30</sup>»...

\*

\*      \*

Au terme de cette contribution, une première remarque s'impose s'agissant de l'Auvergne: celle d'une richesse cartographique remarquable pour une province de l'intérieur. En effet, il est rare qu'un espace qui n'est pas pays de frontière ait suscité un fort intérêt de la part des cartographes. Ainsi, tel n'est pas le cas du Limousin tout proche. Il est vrai que ce dernier compte peu de grands fiefs (si ce n'est la vicomté de Turenne), contrairement à l'Auvergne, siège d'un duché. Plus globalement, les progrès scientifiques, conjugués à la volonté politique de mieux cartographier un territoire afin de mieux le posséder et de le gérer, expliquent une précision toujours accrue dans la délimitation des provinces. Nous avons vu que celles-ci ont varié au rythme des régimes politiques. Aujourd'hui région de programme depuis 1954, l'Auvergne, telle que la définit

28. *Correspondance Alexandre Vialatte-Henri Pourrat (1916-1959)*, t. IV, *Les grandes espérances (janvier 1928-octobre 1934)*, Isabelle Chol (éd.), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 377, plan daté du 15 mai 1930.

29. Marie Angélique de Scorraïlle de Roussille (1661-1681).

30. Jacques Delille (1738-1813), poète natif de Clermont, membre de l'Académie française.

le langage administratif contemporain, englobe quatre départements<sup>31</sup>. Pour autant, des enquêtes d'opinion montrent que ses habitants assimilent assez peu le département de l'Allier, comme celui de la Haute-Loire, à des territoires auvergnats, réservant ce qualificatif pour une majorité d'entre eux aux seuls départements du Cantal et du Puy-de-Dôme<sup>32</sup>. En cela, ils perpétuent des représentations antérieures à la Révolution française. En l'espèce, les références culturelles font fi de la cartographie officielle. Le déplacement des frontières ne conduit pas à un effacement de l'histoire de la genèse des territoires.

---

31. Allier (ancienne province du Bourbonnais), Cantal (Haute-Auvergne), Haute-Loire (ancienne province du Velay) et Puy-de-Dôme (Basse-Auvergne).

32. Markus Brauer, « Processus identitaires : le cas de l'Auvergne », in *L'Identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Daniel Martin (dir.), Nonette, Créer, 2002, p. 695-704.



# Le Mouvement des frontières

## Déplacement, brouillage, effacement

C'est à une réflexion sur la labilité des frontières que voudrait inviter le présent livre en confrontant, dans la littérature, les arts et les sciences humaines, les modalités selon lesquelles se redessinent continûment les lignes de démarcation qui organisent les « espèces d'espaces » que parcourt, habite et crée le sujet – en fonction des préconstruits culturels, expériences et imaginaires singuliers qui façonnent son appréhension du monde. On aimerait ainsi supposer que le passage de la frontière, dès lors qu'il est figuré par un quelconque *artefact* (texte, image, carte), mène à la construction provisoire d'un pays et d'une identité susceptibles de se transformer à mesure que changent les repères pris en considération. Le séjour en terres étrangères fait de l'ailleurs un ici et l'exploration de contrées inconnues les rend familières. Dans le même temps, celui qui a passé la ligne découvre d'autres organisations de l'espace qu'il ne pouvait soupçonner en restant en deçà de la frontière. Il lui reste alors à aller plus avant, à observer comment un même lieu est traversé de multiples fractures ou encore à parcourir ces zones indécises où se rencontrent et se superposent imparfaitement une pluralité de mondes.

Philippe ANTOINE est professeur de littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle à l'Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II. Spécialiste de la littérature des voyages au temps du romantisme, il est rédacteur en chef de la revue en ligne *Viatica*.

Wolfram NITSCH est professeur de littérature française et hispanique à l'Université de Cologne. Ses principaux champs de recherche sont la prose française du XX<sup>e</sup> siècle, la littérature espagnole du Siècle d'or et la littérature argentine moderne.

15 euros

Centre  
de recherches sur  
les Littératures  
et la Sociopoétique

**CeLis**

Clermont Ferrand

